

## Concours national « *La Mer en Commun* » Règlement

À l'occasion de l'initiative *l'Année de la Mer*, portée par le ministère français de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, l'ambassade de France et l'Institut Français de Pologne lancent un concours national à destination des classes de français.

Le concours est destiné aux élèves des **classes de français des établissements primaires et lycées** de Pologne. Les élèves de classes participantes devront concevoir une affiche de sensibilisation sur la thématique de **la protection des mers et océans**.

Le concours est décliné en deux catégories : **établissements primaires (1) et lycées (2)**

1. Les écoles peuvent s'inscrire au concours en envoyant un mail à l'adresse email suivante : [benjamin.girodeau@institutfrancais.pl](mailto:benjamin.girodeau@institutfrancais.pl)
2. Les productions des élèves doivent respecter les règles suivantes : elles doivent être réalisées en groupes de **3 à 5 élèves** maximum sur une feuille de **format A3**. Une classe peut proposer plusieurs affiches. Les productions devront obligatoirement **respecter la thématique** indiquée et **proposer une vision engagée pour l'environnement**. La **créativité** est grandement encouragée et sera récompensée par le jury.
3. Les productions devront être envoyées **au plus tard le mercredi 30 avril** à l'Institut Français de Pologne (*ul. Widok 12, 00-023 Warszawa*)
4. Préciser sur l'enveloppe/le colis que les productions sont adressées au pôle éducatif et linguistique.
7. Les informations suivantes devront figurer au verso de chaque production : nom de l'établissement, nom(s) et prénom(s) de(s) auteur(s) ainsi que leur classe.
8. Toutes les productions seront évaluées par un jury composé de personnels de l'ambassade de France et de l'Institut Français de Pologne
9. Les productions des lauréats seront exposées lors de la journée portes ouvertes de l'ambassade de France en Pologne le 17 mai 2025
10. Les lauréats du concours remporteront un prix décerné par le jury en lien avec la thématique.
11. La remise officielle aura lieu lors de la journée portes ouvertes de l'ambassade de France le 17 mai 2025, à laquelle les établissements participants seront les bienvenus (*ul. Piekna 1 – 00-477 Warszawa*)
12. Pour accompagner les enseignants dans la phase préalable à la réalisation du concours, un pack de ressources pédagogiques issues du [site internet eduscol.fr](http://site.internet.eduscol.fr) sont mises à disposition
13. Pour plus d'informations sur l'initiative de *l'Année de la Mer*, rendez-vous sur le [site internet](http://site.internet)